

**Réunion publique dans le cadre du SCOT**  
**« Quel enjeux pour notre territoire en 2020 ? »**  
**Votre avis nous intéresse !**

Les Communautés de Communes du Pays de Muzillac et du Pays de La Roche-Bernard, qui préparent leur fusion pour le 1<sup>er</sup> janvier 2011, se sont associées en 2007 au sein d'un Syndicat Mixte pour élaborer ensemble leur Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

Le SCOT est un document d'urbanisme qui vise, dans une logique de développement durable, à définir pour les 10-15 ans à venir, les objectifs des politiques publiques d'urbanisme, de transports, d'habitat, d'environnement, etc. Ces objectifs devront être mis en œuvre dans le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de chaque commune.

Le SCOT permettra de déterminer les bons équilibres sur les 12 communes :

- Équilibres sociaux : la diversité sociale est une condition pour la vitalité des territoires. Une des façons d'y parvenir est de développer la mixité des logements.
- Equilibre des territoires entre eux : chaque territoire entretient, avec ses voisins, des relations de complémentarité. Les communes doivent organiser leur développement autour de leur pôle d'équilibre et gérer leur espace.
- Accès équitables aux services publics : éducation, santé, services sociaux et administratifs, culture, loisirs,... un droit pour chacun. Il s'agit de répartir au mieux ces équipements.
- Les grands enjeux : les infrastructures ou les sites économiques doivent être organisés et planifiés dans le temps, en respectant la place de l'agriculture.
- La gestion des ressources naturelles : eau, air, matériaux de construction... ces ressources ne sont pas inépuisables. Si les activités humaines transforment la nature, il ne faut pas qu'elles empêchent le renouvellement de ces ressources.

Pour définir les grandes orientations dans ces différents domaines, une large place est donnée à la concertation: deux séminaires ont déjà eu lieu en 2009 (en juin et en décembre), réunissant l'ensemble des conseillers municipaux des 12 communes, toutes les associations souhaitant être impliquées, les services de l'Etat et du département, les Chambres de commerce, des métiers ou d'Agriculture, les professionnels, les représentants du monde de l'éducation, etc. Ces deux séminaires ont permis un travail de qualité, par atelier et en réunion plénière. D'autres séminaires sont prévus dans le courant de l'année 2010.

**C'est avec le souhait de poursuivre la concertation qu'une première réunion publique est organisée le mercredi 17 mars 2010, à 19h, au Centre d'Animation du Vieux Couvent à Muzillac, sur le thème suivant : « Quels enjeux pour notre territoire de 2020 ? ».**

**Réunion ouverte à tous - Renseignements : 02-97-41-46-26.**

**Pour consulter les documents d'élaboration du SCOT : <http://scotmuzillaclaroche.proscot.fr>**